



# NOTICE POUR LE DOSSIER ADHESION 2018-2019 SECTION HANDBALL

## ADHESION : ETAPES A SUIVRE

### Etape 1 : demande d'adhésion auprès du Paris Sport Club

Vous avez normalement déjà déclaré votre souhait de devenir adhérent à la section Handball du Paris Sport Club. Dans le cas contraire, complétez et envoyez votre formulaire de demande en cliquant sur le lien suivant : [Formulaire de demande d'adhésion à la section Handball du Paris Sport Club](#)

### Etape 2 : création et mise à jour de votre profil Gesthand-FFHB

Si votre demande auprès du club est acceptée à l'étape 1, vous recevez un mail de Gesthand (Gesthand est le logiciel de gestion des licences de la Fédération Française de Handball). En parallèle, vous venez de recevoir un mail du Paris Sport Club avec les éléments suivants :

- notice pour remplir le dossier d'adhésion (page 1)
- notice pour la cotisation 2018-2019 (page 2)
- tableau des catégories 2018-2019 (page 3)
- fiche d'adhésion vierge (page 4 et 5)
- modèle de certificat médical FFHB
- modèle d'attestation de santé de la FFHB
- modèle d'autorisation parentale FFHB

Cas 1 : Nouvel-le adhérent-e et mutation : vous devez établir votre profil Gesthand en complétant les informations et en téléchargeant :

- votre photo
- votre carte nationale d'identité ou votre passeport
- votre certificat médical FFHB avec la mention «Pratique du Handball en Compétition ou Loisir » avec tampon, signature du médecin et la date de naissance.
- l'autorisation parentale complétée et signée de la FFHB, le cas échéant, pour les mineurs

Cas 2 : Ancien-ne adhérent-e : votre photo, votre carte nationale d'identité ou votre passeport sont déjà enregistrés.

- Votre certificat médical établi après le 1 juin 2016 et enregistré est encore valable : vous devez dans ce cas uniquement télécharger la page 1 de l'attestation de santé dûment complétée, cochée et signée. Vous devez conserver la page 2 de l'attestation de santé.
- Si votre certificat médical est antérieur au 1 juin 2016, alors vous téléchargez votre nouveau certificat médical FFHB avec la mention «Pratique du Handball en Compétition ou Loisir» avec le tampon, la signature du médecin et la date de naissance.
- Pour les mineurs, vous téléchargez l'autorisation parentale de la FFHB complétée et signée.

Dans tous les cas, n'oubliez pas de valider et votre demande de licence est enregistrée.

### Etape 3 : dossier d'adhésion à transmettre au Paris Sport Club et validation finale.

Le Paris Sport Club doit valider votre demande de licence qui sera ensuite contrôlée par la FFHB. Vous devez envoyer un **dossier d'adhésion papier complet** (voir liste des documents ci-dessous) avec  **votre paiement intégral**. Le Paris Sport Club sur la base de votre dossier complet valide votre licence auprès de la FFHB et vous recevrez un mail confirmant votre licence FFHB et votre adhésion au Paris Sport Club.

### NOTA BENE :

- Les dossiers incomplets ne seront pas traités.
- Les dossiers sans règlement de la cotisation ne seront pas validés.
- Une personne ayant un arriéré de paiement auprès du club ne sera pas licenciée.

## LES ELEMENTS DU DOSSIER D'ADHESION PAPIER A ENVOYER AU PARIS SPORT CLUB

La fiche d'adhésion dûment complétée et signée (autorisation parentale pour rentrer seul(e) et règlement intérieur) avec la photo collée ou agrafée.  
Le certificat médical original ou l'attestation de santé (page 1) selon les cas décrits ci-dessus en étape 2  
Le règlement intégral de votre cotisation

**Le dossier complet est à rendre lors d'une permanence ou à envoyer au siège à l'adresse suivante :  
PARIS SPORT CLUB - Section Handball -23 rue des Balkans - 75020 PARIS**

## QUELQUES CONSEILS POUR COMPLETER LA FICHE D'ADHESION (page 4 et 5)

La fiche d'adhésion est dans un format pdf interactif. Vous pouvez ainsi utiliser votre ordinateur et remplir les champs directement en cliquant dessus. Nous demandons cette année d'indiquer votre montant de cotisation et le détail selon vos modalités de paiement. Il est important de bien lire et suivre les indications de la notice pour la cotisation 2018-2019 en page 2.  
Une fois complété, il suffit d'enregistrer (on ne sait jamais !) et surtout d'imprimer le document de deux pages, (page 4 et 5), idéalement en recto-verso mais ce n'est pas obligatoire car toutes les imprimantes ne le permettent pas. Ensuite il faut coller ouagrafer la photo, signer l'autorisation parentale (si mineur-e) et le règlement intérieur en page 5. Il n'est pas interdit de faire un don en ligne ou de postuler pour être bénévole !  
Si vous souhaitez remplir la fiche d'adhésion manuellement, c'est toujours possible en imprimant au préalable et en emplissant tous les champs en LETTRES CAPITALES.

# NOTICE POUR LA COTISATION

## 2018-2019

### SECTION HANDBALL

## ETABLIR LE MONTANT DE VOTRE COTISATION

Pour établir le montant de votre cotisation et compléter les montants dans la fiche d'adhésion vous devez :

1. Déterminer quel type d'adhérent vous serez en 2018-2019 selon le tableau ci-dessous
2. Déterminer la catégorie dans laquelle vous allez jouer en consultant le tableau «Catégories 2018-2019» en page 3.
3. Vous pouvez ainsi déterminer le montant de votre cotisation de base avec le tableau ci-dessous.
4. Si votre cotisation n'inclut pas d'équipement, vous pouvez commander un équipement complet, un maillot, un short : voir les tarifs ci-dessous.
5. Si vous êtes ancien-ne adhérente, vous pouvez être soumis à une majoration en cas de renouvellement tardif : voir tarif ci-dessous
6. Si vous avez au moins 3 licenciés dans votre famille, vous bénéficiez d'une réduction de 10% de l'offre Famille.
7. Vous calculez le montant total et remplissez les montants qui correspondent à votre cas dans les cases de la fiche d'adhésion.

## TARIF COTISATION

ADHERENT	Ancien-ne adhérent-e (licencié-e au PSC en 2017-2018 ou avant)	Nouvel-le adhérent-e (jamais licencié-e au PSC)	Mutation (licencié-e dans un autre club en 2017-2018 jamais PSC ou ex-PSC)
CATEGORIE			
Senior compétition	260 €	325 €	400 € ou 350€ (ex PSC)
Jeunes compétition	250 €	315 €	360 € ou 310€ (ex PSC)
Ecole	230 €	295 €	Sans objet
Loisir	190 €	285 €	Sans objet
Babyhand	180 €	230 €	Sans objet
Handfit	180 €	230 €	Sans objet

- Le droit d'entrée au Paris Sport Club (50€) valable à vie, est dû pour tout-e adhérent-e qui n'a jamais été licencié-e au PSC. La cotisation «Ancien-ne adhérent-e» ne comprend pas le droit d'entrée.
- L'équipement complet (45€) est inclus dans «Nouvel-le adhérent-e» et «Mutation» pour les catégories suivantes : Senior compétition, Loisir, Jeunes compétition, et Ecole.
- Le nouveau maillot (30€) est inclus dans la cotisation «Ancien-ne adhérent-e» pour les catégories Senior compétition, Jeunes compétition, Ecole.
- «Ancien-ne adhérent-e» catégorie Loisir, Babyhand, et Handfit ne comprennent pas d'équipement
- Les frais de mutation sont inclus dans Mutation (45€ pour les jeunes et 75€ pour les seniors)
- Le Club prend en charge la cotisation «Dirigeant Bénévole»

## EQUIPEMENT ET MAJORATION

### Equipements

Equipement complet (maillot + short) : 45 €  
 Maillot : 30 €  
 Short : 15 €

### Majoration en cas de renouvellement tardif pour les ancien-nes adhérent-es :

aucune majoration pour un dossier complet retourné avant 15/07/2018  
 + 10€ pour un dossier complet retourné entre 15/07/2018 et le 31/07/2018  
 + 20€ pour un dossier complet retourné entre 01/08/2018 et le 16/08/2018  
 + 30€ pour un dossier complet retourné après le 16/08/2018

## MODALITES DE PAIEMENT

Choisissez la ou les modalités de paiement qui vous conviennent et indiquez les montants correspondants dans la fiche d'adhésion.

**Par chèque(s) :** Etablir le(s) chèque(s) à l'ordre du «Paris Sport Club». Il est possible de régler en plusieurs fois jusqu'à 4 chèques. Les chèques doivent être TOUS remis dès la constitution du dossier. Le montant du premier chèque doit être au minimum de 90€ encaissable à la réception du dossier. Les autres chèques devront être encaissables de octobre à décembre 2018. Tout chèque impayé entrainera une demande de remboursement de frais bancaires de 15€.

**En espèces :** il faut prendre rendez-vous avec un membre du bureau à l'adresse mail suivante : [secretariat.psc@gmail.com](mailto:secretariat.psc@gmail.com). Les paiements échelonnés ne sont pas acceptés. Un reçu vous sera remis.

**Par virement :** IBAN : FR76 30003 03552 00050611000 52 BIC : SOGEFRPP.  
 Les paiements échelonnés ne sont pas acceptés. vous devez joindre l'ordre de virement.

**Par carte bleue ou virement en ligne :** [cliquez pour le paiement en ligne](#).  
 Ce paiement fait appel à notre partenaire **helloasso** qui propose un pourboire facultatif pour l'usage de sa plate-forme sécurisée.  
 Les paiements échelonnés ne sont pas acceptés.

**CDOS (ARS) :** si un enfant bénéficie de l'ARS (Aide à la Rentrée Scolaire) , vous devez payer le montant total de la cotisation. La CAF fournira un bon à transmettre au club qui vous remboursera.

**Tickets loisirs de la CAF :** si un enfant bénéficie de Tickets loisirs de la CAF, vous devez payer le montant total de la cotisation. La CAF fournira un bon à transmettre au club qui vous remboursera.

### Coupon Sport

**Chèques vacances ANCV.** Les chèques vacances doivent être remplis sous peine de retour et d'invalidation du dossier.

## ARBITRAGE

L'adhérent-e peut suivre une formation d'arbitre et peut ainsi être rémunéré pour chaque match arbitré : contacter votre coach.



# TABLEAU DES CATEGORIES

## 2018-2019

### SECTION HANDBALL

#### INTRODUCTION

Pour déterminer votre catégorie tarifaire et votre section sportive, il vous suffit de connaître votre année de naissance car l'âge de référence est au premier janvier de la saison en cours. Ainsi pour la saison 2018-2019, un joueur qui aura 15 ans en 2019 restera en catégorie -15 ans car il a 14 ans en 2018.

#### TABLEAU DES CATEGORIES

Catégorie tarifaire	Catégorie sportive	Année de naissance
<b>Babyhand</b>	Babyhand 3/4 ans - mixte	2014 / 2015
	Babyhand 5/6 ans - mixte	2012/ 2013
<b>Ecole</b>	Ecole -9 ans - mixte	2010 / 2011
	Ecole -11 ans - mixte	2008 / 2009
<b>Jeune compétition</b>	Jeune - 13 filles	2006/ 2007
	Jeune - 15 filles	2004/ 2005
	Jeune - 18 filles	2001 / 2002 / 2003
	Jeune - 13 garçons	2006/ 2007
	Jeune - 15 garçons	2004/ 2005
	Jeune - 17 garçons	2002 / 2003
<b>Senior compétition</b>	Jeune - 20 garçons	1999 / 2000 / 2001
	Senior filles	2000 et années précédentes
	Senior garçons	1998 et années précédentes
<b>Loisir</b>	Loisir dès 16 ans - mixte	2002 et années précédentes
<b>Handfit</b>	Handfit mixte	2002 et années précédentes
<b>Dirigeant Bénévole</b>	Dirigeant bénévole - mixte	2002 et années précédentes



# FICHE ADHESION 2018-2019

## SECTION HANDBALL

A pré-remplir (PDF interactif), imprimer, signer et joindre au dossier, selon les indications en pages 1, 2 et 3  
**ou bien** : imprimer, remplir EN LETTRES CAPITALES, signer et joindre au dossier selon les indications en pages 1, 2 et 3

### VOS COORDONNEES

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

Date de naissance JJ/MM/AAAA : ..... Lieu de naissance : .....

Sexe : M F Nationalité : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone (adhérent) : ..... Téléphone (parent si mineur) : .....

e-mail (adhérent) : ..... @ .....

e-mail (parent si mineur) : ..... @ .....

### PHOTO

obligatoire  
à coller ou agraffer

Loi informatique et libertés du  
6 janvier 1978: le soussigné  
dispose d'un droit d'accès  
et de rectification aux infor-  
mations portées sur sa fiche  
individuelle

ATTENTION : Une fiche  
incomplète notamment sans  
téléphone et e-mail valides  
rend le dossier incomplet et ne  
sera pas traité.

### AUTORISATION PARENTALE - PARIS SPORT CLUB

Je soussigné(e), ..... (père, mère, tuteur), autorise mon fils ou ma fille à pratiquer la discipline sus-citée au sein du Paris Sport Club et à quitter seul (e) le lieu d'entraînement ou de compétition, sous ma responsabilité.

Paris, le ..... / ..... /20.....

Signature :

### RENSEIGNEMENTS SPORTIFS ET CATEGORIE 2018-2019

En 2017-2018, étiez-vous licencié- e au Paris Sport Club ?    O    N

Ou bien étiez-vous licencié-e dans un autre club ?    O    N    Si oui, lequel ? .....

Avez-vous déjà été adhérent au PSC ?    O    N    Si oui, quelle section et année ? .....

Cochez ci-dessous la catégorie 2018-2019 (voir page 3 : tableau des catégories 2018-2019)

Babyhand	Ecole	Jeune compétition	Senior compétition	Loisir	Handfit	Dirigeant bénévole
----------	-------	----------------------	-----------------------	--------	---------	-----------------------

### MONTANT DE VOTRE COTISATION

voir page 2 : établir le montant de votre cotisation

Montant cotisation base :  €

Equipement :  €

Majoration pour renouvellement tardif :  
ancien-e adhérent-e  €

Réduction famille - 10% :  
à partir de 3 licencié-es  €

**TOTAL à régler :**  €

### VOTRE PAIEMENT

voir page 2 : modalités de paiement

Chèque(s) ( 1 à 4 ) :  €     €     €     €

Virement :  €    Espèces :  €

Coupon Sport :  €    C.A.F - Ticket Loisirs :  €

Chèques Vacances :  €    CDOS (ARS) :  €

Carte Bleue helloasso :  €    Virement helloasso :  €

### PARTIE RESERVEE AU CLUB - NE PAS REMPLIR !

Chèques :  / /     / /     / /     / /    Espèces :  / /    Virement :  / /    Virement  
helloasso :  / /

Emetteur : .....    ANCV :  / /    CAF :  / /    Carte Bleue  
helloasso :  / /

Banque : .....    Coupon :  / /    CDOS :  / /



# FICHE ADHESION 2018-2019

## SECTION HANDBALL

### REGLEMENT INTERIEUR

1. L'adhésion au Club « PARIS SPORT CLUB » implique l'approbation des Statuts du Club et de son Règlement Intérieur, consultables au Siège. Elle implique des droits et des devoirs (ponctualité, assiduité, participation aux événements du Club, respect des partenaires, entraîneurs, dirigeants et arbitres).
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical, obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé, et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable sauf cas de force majeure (remboursement dans ce cas au pro rata temporis, hors frais de licence FFHB si déjà prise).
3. En aucun cas le club ne pourra être tenu responsable d'éventuelles fermetures des équipements sportifs loués auprès de la Ville. L'adhésion est une cotisation pour bénéficier des services que l'association est en mesure de fournir.
4. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
5. La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge.
6. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou représentant légal.
7. Une bonne tenue, le respect des personnes et des matériels sont de règle au Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, après avoir été entendu par la commission de discipline. En cas de sanction disciplinaire assortie d'une amende, l'amende sera à la charge de l'adhérent (à l'appréciation du club).
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.

### Note importante : Assurance

1. Pour les titulaires d'une licence fédérale régulière, les risques couverts sont énumérés dans le contrat souscrit par la FFHB.
2. Pour les adhérents du PARIS SPORT CLUB, une assurance globale contractée par le Club auprès de la M.A.I.F couvre les risques compris dans le contrat. En ce qui concerne les accidents entraînant un arrêt maladie de longue durée, il vous est vivement conseillé de contracter à titre personnel et sous votre entière responsabilité, une assurance complémentaire adaptée à votre cas, auprès d'un organisme de votre choix, pouvant notamment vous assurer l'indemnisation de vos pertes éventuelles de salaires.

**SIGNATURE de l'adhérent et des parents pour les mineurs, précédée de la mention «lu et approuvé»**

Paris, le ..... / ..... /20.....

Signature(s) :

### LE MOT DE LA FFHB

«Cette licence, qu'elle soit renouvelée ou qu'elle soit votre première adhésion, marque votre désir d'engagement pour votre sport favori. Elle est aussi le symbole de votre appartenance à la famille du handball. Bienvenue parmi nous ! Que vous soyez joueur, entraîneur, arbitre ou dirigeant, votre passion commune doit toujours vous animer au-delà des enjeux du terrain. Car une licence, ce n'est pas seulement le droit de jouer, de s'entraîner et de participer à des compétitions. C'est aussi et surtout un passeport pour l'amitié, la fraternité, la solidarité et l'épanouissement au sein de nos structures associatives. Ces valeurs communes sont le socle de notre communauté et du vivre ensemble. Quel que soit votre niveau de pratique, quelle que soit votre fonction, cette licence est notre passeport commun : des pratiquants du handensemble et du hand loisir, aux jeunes pousses du babyhand, des Femmes de Défis et des Experts, elle nous rassemble pour former une magnifique communauté de plus de 500 000 fervents adhérents. Dans nos clubs et dans nos territoires, le handball est un formidable terrain d'expression qu'il vous revient aussi d'animer, de dynamiser et de développer afin qu'il demeure accueillant et soit partagé par le plus grand nombre de pratiquants. Je vous remercie sincèrement de votre engagement et de votre fidélité Excellente saison à vous et à très bientôt.»

### CODE DU SPORTIF

1. Se conformer aux règles du jeu
2. Respecter les décisions de l'arbitre
3. Respecter adversaires et partenaires
4. Refuser toutes formes de violence et de tricherie
5. Être maître de soi en toutes circonstances
6. Être loyal dans le sport et dans la vie
7. Être exemplaire, généreux et tolérant

### VOTRE SOUTIEN

Vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévoles ou nous soutenir financièrement. Alors n'hésitez pas à nous contacter ou à effectuer un don en ligne en cliquant sur les liens suivants :

[Devenir bénévole](#)

[Don en ligne](#)

### RESTEZ INFORMÉ-E : ABONNEZ-VOUS

Blog : <http://pschand.over-blog.com>

Facebook : [Paris Sport Club Handball](#)